



*Group of the Twelve Plus
in the Inter-Parliamentary Union*

*Groupe des Douze Plus
à l'Union interparlementaire*

Déclaration sur l'Ukraine

Nous, les membres du Groupe Géopolitique des Douze Plus de l'Union Interparlementaire, sommes profondément préoccupés par la situation actuelle en Ukraine.

Nous exprimons notre ferme soutien au peuple et au Gouvernement ukrainiens qui, aujourd'hui, s'efforcent de surmonter le double défi de reprendre le contrôle de leur territoire face à des groupes armés bénéficiant de soutiens extérieurs et d'engager des réformes structurelles internes attendues depuis longtemps.

Le soutien de la Russie aux groupes armés illégaux dans l'est de l'Ukraine et son aide financière, militaire et technique aux forces pro-russes dans les régions de Donetsk et Louhansk menacent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, déstabilisent la stabilité et la sécurité régionale en Europe et sapent l'ordre mondial fondé sur le respect du droit international.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le nombre estimé de personnes tuées dans l'est de l'Ukraine depuis avril 2014 a dépassé les six mille. Plus d'un million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et ont un besoin urgent de logement, d'emploi et de réinsertion sociale.

Nous rappelons les obligations de tous les États en vertu de l'article 2 de la Charte des Nations Unies de s'abstenir dans leurs relations internationales de la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État.

Nous condamnons fermement toute remise en question des frontières et ne pouvons considérer comme légitimes des situations portant atteinte à celles de l'Ukraine.

Nous invitons de façon pressante la Fédération de Russie à revenir à un strict respect de ses obligations internationales et bilatérales provenant de la Charte des Nations Unies, l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le Mémoire sur les garanties de sécurité en rapport avec l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Mémoire de Budapest) et le Traité d'amitié, de coopération et de partenariat entre l'Ukraine et la Fédération de Russie.

Nous déplorons les violations des droits de l'homme qui se sont multipliées en Ukraine, spécialement en Crimée et dans les territoires du Donbass meurtris par des conflits.

Nous saluons les efforts déployés par les Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et d'autres organisations internationales et régionales ainsi que les mesures selon les formats de Genève, de Normandie et d'autres formats pour soutenir la désescalade de la situation à l'égard de l'Ukraine.

Nous soulignons l'importance de l'accomplissement de toutes les dispositions des accords de Minsk, qui restent actuellement le seul cadre internationalement reconnu pour un règlement pacifique.

Nous exprimons notre ferme soutien à la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous exhortons toutes les parties à poursuivre le règlement pacifique de la situation en Ukraine grâce aux efforts de médiation internationaux visant à la restauration de l'intégrité territoriale du pays et au rétablissement de l'autorité du gouvernement sur tout le territoire national, sans aucune exception, conformément à la législation ukrainienne.

Nous exhortons la communauté internationale à condamner les actions illégales de la Russie et de renforcer la pression politique, diplomatique et économique sur la Fédération de Russie pour l'obliger à respecter ses obligations.

Nous soulignons le rôle crucial que les parlements nationaux et des organisations parlementaires internationales peuvent jouer pour contribuer à la résolution de la situation en Ukraine, conformément au droit international.

Nous sommes profondément préoccupés par le sort d'une députée de la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien), Mme Nadiya Savchenko, qui a été enlevée du territoire de l'Ukraine, illégalement arrêtée et est détenue dans un centre de détention provisoire à Moscou.

Dans ce contexte, nous exhortons l'Union interparlementaire et son Comité des droits de l'homme des parlementaires à engager toutes démarches en vue d'obtenir la libération de Mme Nadiya Savchenko de la détention.

Hanoi, le 1^{er} avril 2015